

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

- 1.** Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'utilisateur.
- 2.** Donner à l'utilisateur et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale.
- 3.** Garantir à l'utilisateur d'être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.
- 4.** Mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'utilisateur.
- 5.** S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à l'utilisateur.
- 6.** Agir contre la douleur aiguë et/ou chronique physique et/ou morale.
- 7.** Accompagner la personne et ses proches dans la fin de vie.
- 8.** Rechercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transports, etc.
- 9.** Garantir une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.
- 10.** Évaluer et prendre en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud

Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex



NUMÉROS UTILES



CONTACTEZ-NOUS